



TOUT SEUL FO OBTIENT

Cher(e)s collègues,

Suite à la réponse de la DI concernant notre plate-forme revendicative, nous avons décidé pour le jeudi 28 septembre le blocage de l'établissement.

Ce blocage n'a pas eu lieu et nous avons procédé à un retard de prise de service

En effet, après plusieurs échanges, le DI prend la décision de revoir sa position.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** a toujours privilégié un dialogue social sain et constructif.

De ce fait, il est acté :

- 16 postes + 2 ETP (ELSP/Renfort Prej) dans le cadre de la prochaine mobilité des CEA
- Le nombre de surveillants mobilisé sur les actions de formations (hors formation ELSP) soit limité à 8. Et cela jusqu'à ce que le taux de couverture de l'établissement soit supérieur ou égal à 90%.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** comprend la déception des agents sur le sujet des heures supplémentaires. Comme nous vous l'avons expliqué cela dépasse le cadre local, régional...Le SLR (Service Liaison et Rémunération) de Limoges fait une application stricte de la réglementation régissant les heures supplémentaires des personnels.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** n'a pas oublié de rappeler à la Direction locale que les agents qui engendrent des heures supplémentaires et qui n'ont pas dépassés les 108h trimestrielles doivent être payés.

Malgré cette avancée, le **syndicat local Force Ouvrière Justice** est conscient que ce n'est que le début d'une longue bataille et reste vigilant. Nous serons toujours présents.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** continuera à se battre pour le personnel.

En tant que syndicat responsable, nous n'avons pas le temps pour les RAGOTS...

LE BIEN ÊTRE et L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL de l'ensemble du personnel de l'établissement a toujours été et restera notre PRIORITÉ.

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice - CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfocpos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 29.09.2023

